

COUP DE GUEULE

Mise en garde du groupement des inventeurs de Monsieur Michel BAZAZ^{14/11/2018} Peter TEMEY

Bonjour à tous,

Je me permet de mettre en garde d'un groupement non officiel, sans aucun titre officiel, de Monsieur BAZAZ et de Monsieur Christian RICHARD, qui prêtent faire partie d'un groupe d'inventeur, qui écrivent aux élus, aux organismes publics et même au Président de la République.

Pour leurs petits intérêts personnels et non pas pour l'intérêt collectif, en ce faisant passé responsable d'un groupement, que certains élus, considèrent cela comme la fédération (FNAFI). Ils utilisent ce terme, qui dans la réalité, ils n'ont aucun statut officiel, pas d'association, pas de fédération, encore pire, ils utilisent le statut d'une entreprise privée « BAZAZ'INON », une entreprise de Monsieur Michel BAZAZ.

Ils envoient des E-mails de leurs propagandes, si on répond à leurs E-mails en négatif, Monsieur Michel BAZAZ menace de publier l'E-mail sur son site, d'une agression gratuite, encore une fois de plus, hors la loi, cela est interdit de publier un E-mail personnel sans l'accord de son auteur.

Vue son comportement irresponsable, il faut faire attention à ces gens là, qui ne font partie d'aucune association et fédération.

En plus, leurs actions font du tort aux actions que fait la fédération, car il y a des confusions et comme résultat, ils font plus de mal à la communauté qu'autre chose.

Monsieur Michel BAZAZ se permet de critiquer les associations d'inventeurs et la fédération, que lui seul est bénévole ! Il oublie que pour être bénévole, c'est du travail dans une statut de loi 1901, que cela soit une association, d'un syndicat, d'une fédération, d'une fondation, etc. Que lui, il n'a aucun statut officiel, un groupement fantôme et loufoque. Aussi, les présidents d'association financent par eux-mêmes leurs associations, donc j'en fais partie, mon association, en 10 ans, cela me coûte 100.000 euros, entre le financement de ce site, les organisations de salon et le pilote du Pôle d'invention régional. Quand on propose un service gratuit, il faut bien que quelques choses financent cela, et ce n'est pas Monsieur Michel BAZAZ qui aurait financé autant en faisant du bénévolat. Mais cela lui donne le droit de me menacer, de me manquer du respect, etc.

Monsieur Michel BAZAZ et son complice, Monsieur Christian RICHARD, se permet de nous critiquer, de nous mépriser, etc. Ce sont des gens hors la loi, qui pensent qu'à protéger de leurs propres intérêts personnels.

En plus, ils copient sur des projets que des associations et fédération ont mis en place, comme l'assurance juridique sur les titres de Propriété Intellectuelle (Brevet d'invention, marque et dessin et modèle). Le résultat a été négatif, car nous avons eu peut d'inventeur inscrit à cette assurance, car la compagnie d'assurance avait donné un minimum de contrat annuel. Ensuite, il y a eu des démarches au prêt de l'INPI, pour intégrer une assurance dans les annuités du brevet, etc.

Tout ce travaille qui ne se voit pas, car il n'a eu aucune publication des projets que font les associations et fédération, cela ne veulent pas dire que les bénévoles ne font rien, c'est des années de négociations, de diplomaties, etc. Que Monsieur Michel BAZAZ croit qu'il est tout seul avec son associé, en imaginant des solutions et font croire aux autres qu'ils sont les seuls à faire ces démarches. Sans connaître les lois, sans connaître les autres paramètres.

Aussi aucune associations, fédération parle de groupement d'inventeurs, on parle aux noms de nos membres, pas comme eux et il ne faut pas confondre nos genres. Ils n'ont aucun soutien de la fédération, cela est impossible, ils n'ont aucun titre officiel, même pas un statut associatif. Ils n'existent pas, ils sont rien, deux mythomanes qui prêtant faire partie d'un groupement d'inventeurs et c'est tout !

Qui communique de partout, n'apporte comment, sans aucun respect envers les autres associations et fédération. Par contre Monsieur Michel BAZAZ se permet de me menacer, un président d'une association et aussi, un vice-président de la fédération. Aucune limite et il faut que cela s'arrête ! Ces semences de publier mes E-mails sur son site, il n'a pas le droit et j'ai dit ce que je pensais de ces actes, je ne suis pas comme lui, un lâche et je n'ai jamais utiliser la communauté pour défendre mes propres intérêts personnels, je suis bénévole et je n'ai jamais utiliser pour ma promotion. Personne connaît mes inventions, mon activité professionnelle et je n'ai jamais fait de mélange. Aussi, quand on est responsable associatif, on suit aussi des formations, que lui, j'en doute qu'il est fait des formations, on aide mais on a un minimum de chose qu'on connaît et j'en doute à son sujet.

Donc je vous demande de faire très attention à ces gens là, qui n'ont aucun statut officiel, qui écrivent beaucoup aux élus, avec une confusion, entre groupement et fédération. Qui parlent beaucoup de leurs problèmes personnels au nom de la communauté des inventeurs. Ils font surtout cela, pour s'aider eux-mêmes que les autres.

Je pense qu'il aura une suite, sur son site et je ne vais pas répondre à ces attaques, ils n'existent pas, je ne vais pas perdre mon temps avec eux, ils sont trop minable.

Peter TEMEY, Président du Club Invention – Europe

PS : Suite aux attaques des membres de ce groupe loufoque et irresponsable, j'ai du désactiver la fonction des commentaires. Ils ont été jusqu'à m'insulter sur mon handicap, la délexique, en plus de la haine envers les associations d'inventeurs et la fédération. Cela sous le contrôle de Monsieur Babaz qui a donné l'ordre à son groupe de mettre la merde dans le site communautaire, pour me salir moi et mon association. Vue ce genre de comportement, cela ne peut que confirmer cette mise en garde.

5100 Articles similaire

CHRISTIAN RICHARD

25/03/2020 À 09:53

Bonjour Peter, vous connaissez mon point de vue : tant que les examinateurs de brevets auront comme consignes de brevetabilité les notions floues d'inventivité actuelles, les brevets déposés n'auront comme valeur que celle de passeport pour aller en justice. Et les inventeurs indépendants le découvriront à leurs dépens....

Toute réelle invention a une histoire inédite où la réflexion, la culture scientifique et très souvent le subtile mélange hasard/nécessité entrent dans un terrain vierge. Je résume ces circonstances en préconisant d'adénéiser toute demande de brevet.

Vous me reprochez mes publications à titre personnel dans LinkedIn. C'est votre droit et c'est vrai : j'abuse de mon cas pour faire bouger les lignes... Il me semble si flagrant qu'il peut aider la communauté des chercheurs indépendants. En cas de succès, j'espère effectivement que les critères d'inventivité seront « révolutionnés » à l'Office Européen des Brevets.

C'est tout l'enjeu de mon acte d'opposition,



1. *Peter TEMEY*

Rate This

Bonjour Christian,

Je n'aime pas des gens de ton espèce, qui utilise la communauté des inventeurs et leur nom pour répondre à un problème personnel. Je trouve cela d'une moralité douteuse et cela ne rentre pas dans moralité. Tu n'as rien d'officiel pour parler au nom de la communauté et tu es un simple particulier.

Au sujet de ton groupe loufoque, que ton ami gère cela, vous avez des pratiques douteuses, à la limite de voyou et cela, on ne peut pas accepté. Ton ami, c'est permit de publié un E-mail personnel de moi et c'est un nom respect de la vie personnelle, en plus, il sort du contexte de mes propos contre lui, pour jouer la victime. Autre activité douteuse, vous demandez à votre groupe de polluer les commentaires sur notre site communautaire ou bien, de m'envoyer des E-mails agressifs, à la limite de la promesse de mort. Je ne peux pas dire que votre groupe soit vraiment clair et honnête.

Je n'aime pas des gens de votre espèce, car vous polluez aussi les contacts politiques et responsables administratifs, vous faites plus de tord à la communauté que du bien, vous donnez une image de l'inventeur d'amateurisme. C'est une des raisons que l'INPI ne veut plus traité avec les particuliers.

Pour te montrer ton amateurisme, tu parles de changer les choses à l'Office de brevet européen et à toi seul ! Lol Déjà, un office de brevet national ou européen, est une usine qui suit les décrets, les textes de lois sur la Propriété Industrielle. Donc cela ne sert à rien de les contacter pour réaliser des changements, cela sort de leur compétence et pour cela, il faut prendre contact avec les élus qui publient ces textes de loi et les décrets.

Pour cela, même nous entant que fédération nationale et même au niveau de la fédération européenne, nous n'avons pas les moyens de faire, car cela est complexe. Il faut rédiger un projet de texte de loi, ensuite convaincre les élus de valider ce texte de loi, c'est une lourdeur relationnelle et qui complique encore plus, à l'échelle européenne, c'est la partie de la traduction.

Il faut leur mâcher un maximum de boulot aux députés, c'est une réalité. Ce n'est pas toi, avec tes textes sur le réseau LinkedIn que les députés font faire quelque chose et ce n'est pas ton groupe loufoque, avec des méthodes de voyou qui fera avancer les choses.

On retourne toujours sur le même problème et on a eu plusieurs fois cette échange, de voir le problème d'un point de vue générale et non pas personnelle, cela tu ne veux pas le comprendre. Aussi, de créer une identité officielle, que cela soit une association, un syndicat, etc. C'est facile de dire que les associations d'inventeurs sont tous pourries et on ne veut pas créer d'association. Il existe d'autre statut que les associations loi 1901, syndicat, etc. Si vous n'êtes pas capable de trouver un bon statut à votre groupe, comment pouvez-vous rédiger un projet de texte de loi ?

Cela vous permettra d'avoir une identité officielle, avec un mouvement collectif et non personnel. C'est ce genre de reproche que je vous fais et je n'ai jamais caché cela !

Je trouve cela dégueulasse moralement, de faire croire aux novices de votre groupe, que vous allez faire quelque chose et dans la réalité, vous faites le contraire.

Qu'ensuite, on n'est pas d'accord sur les idées, tout le monde est libre de ces idées et sur ce point, je n'ai jamais interdit à personne de s'exprimer, mais qu'on respecte la procédure, d'avoir un titre officiel, une responsabilité, etc. Ton problème, c'est que tu es trop bloqué sur ton problème personnel, il faudrait que tu te détaches, que tu puisses le voir en dehors, de loin et d'avoir une vue générale. Et tu verras que tu trouveras d'autres solutions.

CHRISTIAN RICHARD Rate This

**il est dommageable et... stupide que vous ne compreniez pas notre démarche.
Libre à vous de nous insulter !!!
Le voyou.**



1. *Peter TEMEY*

Christian,

Je suis vraiment désolé de ne pas pouvoir te comprendre, tu sais bien que je suis dyslexie et que ton groupe sait moqué de moi, dans vos commentaires. Cela dit, à ce moment là, tu n'as rien contredit de ce genre de message de tes membres. Au niveau de la stupidité, le record reste chez toi.

Pour que cela soit dommageable, il faudrait commencer à respecter les procédures que tu ne veux pas accepter.

Tu crois vraiment qu'on a besoin de toi et que tu es le seul avoir eu ce type de problème ? Je t'apprends que tu n'es pas unique dans l'univers et il en a qui réfléchit à trouver une solution bien avant toi et en respectant les procédures.

Entre mon handicap, la dyslexie et mon asthme, j'arrive à faire plus de chose que toi. **Ton groupe loufoque** peut juger de mes handicaps, mais moi, je fais les choses, pas comme certain, qui doivent être en groupe, comme des lâches et qui concrètement ne font rien.

Une question conne : tu t'es jamais posé la question pourquoi je ne vous aime pas ?

Comment on peut aimer un groupement d'individus qui acceptent de faire des menaces de mort par E-mail, de critiquer publiquement sur l'handicap d'une

personne, qui n'ont aucun respect du site communautaire, aucun respect de l'association.

Le problème avec vous, vue ce que vous avez fait contre un président d'une association et vice-président d'une fédération nationale. Vous n'avez eu aucun respect aussi à ces titres de bénévolat. Comment on peut vous respectez ainsi ? Vous faites votre propre mal, en refusant de respecter la procédure, ne pas respecter ici, etc.

Pour les insultes, je dirais qui n'a pas de fumé sans feu et sur ce point là, vous l'avez chercher.

Le terme de voyou, vue le comportement de votre groupe loufoque, c'est vraiment un terme très gentil.

Il faut être réaliste, faire une menace de mort par E-mail, d'un pays arabe pour être protégé par la justice, comment cela s'appelle ce genre de pratique.

Comme demander à vos membres d'humilier une personne en public, par publication de commentaire, par son handicap. Cela porte aussi un nom ce genre de pratique.

Je ne vois pas où il y a injure dans ce terme, vous pratiquez des méthodes de voyou et c'est un fait !

J'étais gentil de vous avoir expliqué les procédures, que vous avez totalement mépriser, sert c'est de votre droit et de votre responsabilité. Surtout pas la nôtre !

Donc encore une fois, vous inversez la situation et c'est encore une fois de plus la stupidité vous revienne !

On est totalement libre de rejeter votre projet, car vous n'existez pas et vous ne voulez pas respecté les règles.

Entre nous, vous n'aimez pas les associations d'inventeur et donc la nôtre, qui est une certaine logique, pourquoi on va analyser votre demande.

Sachant que le chef de votre groupe loufoque a un très grand mépris envers moi, mon association et le site communautaire. Même si votre groupe n'est pas officiel, les ordres qui ont été donné, est une responsabilité pénale.

Comme tu te prètent faite partie de ce groupe avec ton ami le gro barbu, donc vous êtes vous deux responsables des actes vos membres.

Si je reçois encore un e-mail de menace de mort, des commentaires sur mon handicap, je porterai plainte contre vous.

Au sujet de vos pratiques de voyou, sa choqué quelques responsables et vous avez cela temponné sur votre dos.

Au sujet du dommageable, c'est plutôt moi qui vous fera une demande, à titre personnel, à titre associatif !

Vue votre comportement, personne ne voudra travailler avec vous et c'est simple. Avec un comportement de voyou, cela n'aide pas avoir confiance.

Tu peux jouer à ta mise en scène de la victime, cela ne fonctionne pas, peut-être nos lecteurs ont oublié vos commentaires de votre groupes, où il en avait qui était trop dur à ma personne, cela était hors sujets, plus de la simple injure.

Il en avait d'autres commentaires qui voulaient plutôt comprendre la raison. Des commentaires ouvertes au dialogue.

Tous vos commentaires de votre groupe loufoque n'était pas tous pourri, il y avait 10 % de fiable et le reste, de la pure méchantede géré par votre ami, le gros barbu lâche, le même qui a publié mon e-mail personnel, etc.

Ta jamais dit que tu étais contre ce type de pratique de voyou et donc tu es complice des actes de ton groupe.

Pour tous ces raisons que nous ne ferons acte de votre demande et à titre personnel, je m'en fou complètement. Notre association est totalement indépendant et nous savons gérer par nous même, ou par la fédération.

Au moins, cela rentre dans notre politique générale de notre association ou de notre fédération nationale.

Tu n'es qu'un élément étrangers du système, même pas un témoignage, car vue les pratiques douteuses de votre groupe, manque de confiance et donc doute.